

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Camille Choquette

22 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, mon nom est Camille Choquette. J'écris ce plaidoyer bien que je ne sois pas un résident du Saguenay, de la Mauricie, de l'Abitibi, du Fjord ou de la Côte Nord. En revanche je voyage dans ces régions et y vit plusieurs semaines par année à parcourir les lacs et les rivières de ces régions.

Je suis très préoccupé par le projet de gazoduc (782 km de pipeline), l'usine de liquéfaction et le transport par méthanier sur le Saguenay et le fleuve Saint Laurent. Je suis également préoccupé par le fait que je doive soumettre mon témoignage tant l'évidence de la viabilité de ce projet apparaît problématique selon les études et témoignages que j'ai consultés, lesquels sont convainquant alors que les informations soumises par le promoteur ne me semblent pas l'être.

Ce projet, tel que proposé a été étudié par divers parties prenantes scientifiques qui en a souligné les enjeux, notamment environnementaux, économiques et sociaux.

L'urgence climatique est une réalité. Le projet ne contribuera pas à lutter contre le changement climatique. L'extraction de millions de mètres cubes de gaz naturel équivaldrait, une fois liquéfier, au total des réductions de GES au Québec depuis 1990.

Ce gaz méthane est 25 fois plus puissant que le CO₂. Malgré les meilleures estimations du promoteur, les fuites lors du transport de ce gaz par gazoduc, liquéfaction et par méthanier sont plus que probable. Ces fuites non seulement contribuent au réchauffement planétaire mais constituent un danger réel à l'environnement des régions terrestres, aquatique et maritimes. Ces fuites plus dévastatrices que le CO₂ sont encore difficiles à mesurer mais il serait irresponsable d'en minimiser leur impact potentiel inéluctable sur notre environnement. Il n'y a pas de chance à prendre. Pour cette raison, je m'oppose à ce projet qui empêchera d'autant l'atteinte aux objectifs de carboneutralité visée pour 2050.

Le projet GNL a la prétention d'offrir une opportunité de développer notre économie. En cela, la nature même de cette proposition s'inspire d'une vision fixée dans celle du passé puisqu'elle n'accueille qu'une vision passéiste et dorénavant caduque. La genèse de ce projet appelle à une croissance économique dont les indicateurs de performance sont déjà moribonds puisque nous sommes d'ores et déjà engagés dans un nouveau paradigme de changement dont la vision s'arrime aux valeurs d'acceptabilité sociale lesquelles appellent invariablement à la plus grande qualité possible de l'environnement dans la durée.

Il apparaît évident sur la base des études scientifiques déjà soumises au BAPE, que les prétentions du projet GNL sont pour le moins falsifiées, controversées, déformées sinon irréalistes en regard d'un plaidoyer inclusif de tous les facteurs essentiels à une meilleure qualité de vie. En ce sens, il apparaît que le projet de développement économique soumis par le GNL ne serve que trop mal le bien public pour qu'il puisse être acceptable. S'il est juste de croire que l'économie n'a d'autre raison d'être que le bien public, celui-ci ne semble pas bien desservi par les externalités négatives.